

la Lettre Pirailonnaise

Commune de Saint-Julien-Molin-Molette • • • • • • • • • • Été 2018

La commune rénove son patrimoine

Le coup d'envoi pour la rénovation de notre église a été effectué avec un événement national « **La Nuit des Églises** »

Cette soirée qui s'est déroulée le samedi 30 juin fut l'occasion pour la commune de lancer le financement participatif des travaux de réfection de l'intérieur de ce bâtiment. L'estimation des travaux est de l'ordre de 120 000€ avec un financement de 60 000€ réparti entre la commune, la paroisse et le diocèse.

Pour finaliser le financement de cette rénovation fin 2019, il manque 60 000€ pour boucler le projet. Pour cela la commune fait appel à la **Fondation du Patrimoine** qui permet de récolter les dons pour ce projet et d'apporter des financements supplémentaires.

La **Fondation du Patrimoine** est une association d'utilité publique, elle vous permet de bénéficier d'une déduction sur l'impôt sur le revenu, l'ISF ou encore l'impôt sur les sociétés. Vous saurez que votre don

sera utilisé à bon escient dans la rénovation de l'église de Saint-Julien.

Le dossier est actuellement en cours au niveau de la fondation; si vous souhaitez faire un don dès que le dossier est officiellement lancé, nous vous invitons à vous faire connaître au secrétariat de mairie - 04 77 51 51 11 ou par mail à **secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr**, nous vous enverrons une invitation dès la validation du dossier.

La soirée s'est déroulée en trois étapes. Rachel Paty a joué pendant 45mn des pièces musicales adaptées aux six cloches du bâtiment, puis la chorale de Saint-Jacques-d'Atticieux a pris le relais et nous avons terminé avec la chorale de Bourg-Argental. Cette soirée a permis de recueillir environ 1 000€ de dons qui iront directement dans la rénovation. Nous remercions vivement Rachel et les deux chorales de leurs prestations respectives.

Photo François Perrier



Cette soirée a été organisée grâce au soutien de la paroisse et de **Patrimoine Pirailon** qui sont des acteurs incontournables de la réussite de ce projet. Nous les remercions vivement.



Rachel Paty, carillonneuse ▲

Désherbeur...

Depuis 2017, la législation interdit aux communes d'utiliser du désherbant chimique. Nous avons demandé et obtenu après deux ans de sollicitation auprès de l'**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** une subvention de 14 086€ pour acheter un porte-engin pour un **désherbeur thermique**, un **désherbeur mécanique** et un **balai métallique** pour casser les herbes le long des murs mais aussi un balai pour récupérer les déchets végétaux. Le prix d'achat est de 25 965€.



Conseils municipaux (extraits)

29 mai

1. Tarifs communaux :

1.1. Concessions du cimetière : le prix au m² est de 110€ pour une trentenaire, 160€ pour une cinquantenaire et 450€ pour une perpétuelle.

1.2. Cantine scolaire : au 01/09/2018 le repas sera à 3,70€.

1.3. Périscolaire : tarifs au 01/09/2018

Quotient familial	ponctuelle	à l'avance
0/396	0,75 €	0,69 €
396/500	0,85 €	0,75 €
500/830	0,92 €	0,85 €
> 830	1,07 €	0,92 €

1.4. Service de l'eau : les tarifs applicables aux consommations du 01/06/2018 au 31/05/2019 et facturées en 2019 sont uniformisés à 90€ pour l'abonnement, 1,15€/m³ pour le service de l'eau potable et 1,15€/m³ pour l'assainissement (ces deux tarifs se rapportent au volume d'eau potable consommée).

1.5. Portage des repas : tarifs inchangés à 9,15€ (repas simple) et 10,15€ (repas complet).

1.6. Salle des fêtes : tarifs inchangés

2. Adhésion au syndicat des Inforoutes : accord pour l'adhésion des communes de Lavilledieu, Margès, Érome et Cornas et du Syndicat intercommunal des Trois rivières.

3. Voirie 2017/2018 : suivant la commission d'appel d'offres du 24 mai, le conseil choisit l'entreprise Borne TP pour un montant total des travaux de 46130,50€ HT

4. Délégation PACS : les deux secrétaires en poste pourront recevoir les demandes d'enregistrement, de déclaration, de modification et de dissolution des PACS.

5. Achat terrain : pour finaliser l'achat des parcelles AC304 et 310 selon la nouvelle division foncière pour un montant forfaitaire de 5000€, hors frais de notaire pour finaliser le chemin piéton de la rue Neuve vers la rue du Moulin qui desservira l'école.

6. École : elle fête ses dix ans. L'équipe enseignante souhaitait lui donner un nom; suite à un travail avec les élèves, deux noms sont proposés : *Lucie Baud* et *Les Écureuils*. Le nom d'une école reste le choix du conseil municipal par délibération. La dénomination retenue par la majorité (8 sur 14) est *École publique*. Ce nom, la devise républicaine et le drapeau seront apposés sur les façades de l'école le 29 juin 2018.

7. Divers :

Salle des fêtes : suite à des demandes pour faire le nettoyage après location, une liste de personnes sera établie et proposée au locataire.

Atelier du futur : le groupe de travail Économie s'est réuni le lundi 28 mai. La fête **Tables Sorties** est reconduite pour les

Journées du Patrimoine le 15 septembre.

M. Louis Flacher propose de céder ses documents sur la commune.

École : les effectifs sont toujours préoccupants pour la rentrée prochaine.

Bravo aux **agents communaux** pour la mise en valeur de la fontaine.

3 juillet

1. Délégation PACS : annulation de la délibération prise le 29 mai 2018

2. RGPD (règlement générale de la protection des données) : il faut désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD) qui aura pour mission de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD ; Thierry Martinaud est nommé.

3. Délégation du DPU à la CCMP : la commune délègue ce droit de préemption sur les zones économiques et les fonds de commerces et artisans à la Communauté de Communes qui a la compétence Économie sur l'ensemble de son territoire.

4. Compétence optionnelle du SIEL : proposition d'une activité complémentaire Étude et Prospective d'Aménagement du Territoire pour assister les collectivités dans les dossiers Réseaux. Le SIEL propose aussi d'ajouter un volet « énergie » à sa mission de conseil en direction des collectivités soucieuses de s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique et la protection des ressources naturelles. Le conseil municipal, à l'unanimité, n'adhère pas à cette compétence optionnelle.

5. Subvention aux associations :

pour un montant total de 11 396 € :	
SPA 1,086 € x nbre habitants soit :	1 289
Cinémolette (convention)	1 000
École cantonale de musique (convention)	2 507
Vélo club pirailon	200
Radio d'ici	400
les Amis du val du Ternay	300
Dynamique pirailonne	200
Tu joues ?	600
Sou des écoles (sous réserve de la transmission du bilan)	1 000
Patrimoine Pirailon	300
Sporting club pirailon	1 200
Noël et Partage	150
Restos du cœur	150
Classe 2020	400
Judo club	500
Label des chants	1 000
Simap	200

Rez-de-chaussée (demande de précision sur le bilan) 0

6. Parking avenue de Colombier : marché en 2 lots : **Lot 1 Démolition :** Borne TP retenu avec un montant de 32 100€ HT, **Lot 2 Maçonnerie :** Sarl Briat retenue avec un montant de 27 730€ HT.

7. Approbation du Rapport du Maire sur la qualité des services eau et assainissement : Les rapports seront consultables en mairie, ils sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

8. Divers :

Carrière : suite à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2018, Delmonico Dorel a retiré son recours contre la délibération du 9 février 2017, approuvant le PLU. L'entreprise est condamnée à verser une indemnité de 1 200,00€ à la commune. Le maire, après discussion avec l'avocat, va lancer une procédure visant à contester l'arrêté du préfet.

13 juillet : feu d'artifice à 22 h suivi du film *Jean-Philippe* en plein air. La buvette est au profit de Cinémolette. La commune prend en charge les droits de diffusion du film, soit 300€.

Voirie : travaux du chemin de Coron, la Bégude et rue de la Madone fin juillet.

Dessins Casa : achat d'une planche de dessins sur la démolition de l'ancienne boucherie, le conseil municipal propose 300€, sa reproduction sera affichée sur le parking de l'ancienne boucherie.

Bâtiment ouvert 1 rue neuve : malgré de nombreux courriers, le propriétaire ne réponds pas. Mise en sécurité envisagé par fermeture avec des planches.

Médiathèque : jusqu'en 2019, chaque médiathèque gère l'achat de ses livres. La CCMP octroie une subvention de 3 000 € à l'ensemble des bibliothèques pour les différents abonnements, gère le parc informatique (les ordinateurs ont été renouvelés, achats des cartouches d'encre...), par contre les petites fournitures de bureau sont à la charge des communes ayant une bibliothèque. Une charte sera mise en place par la CCMP pour toutes les médiathèques.

Tables sorties : il est demandé 1 300 € à la commune pour cette journée ; accord à l'unanimité. Pour cette journée, la salle de la voute est réservé, ainsi que les barnums, les tables et bancs...

Compost des végétaux : Les dépôts se font à la déchèterie de Bourg-Argental ou de Saint-Genest-Malifaux

Le repas des aînés : 3 mars 2019, animation assurée par Alfred CELLARD

Conseil d'école : effectifs prévus à la rentrée 2018-2019 : 86 enfants. Nelly Vocasson sera la directrice.

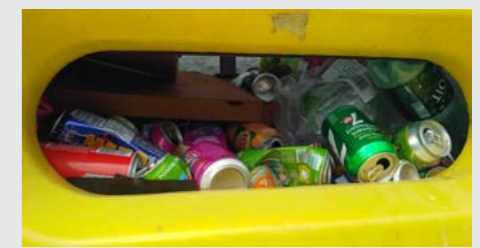
Espace Déôme : projet d'accueil des mercredis. Le conseil donne son accord de principe à condition que la participation financière soit calculée au prorata du nombre d'enfants de la commune et sans part fixe.

Nouveau tourniquet au jardin public dans les prochaines semaines.

Recyclage...

Cartons et emballages n'ont **rien** à faire dans les bacs verts (ordures ménagères). Il **faudrait absolument** augmenter la part du tri sélectif car on ne sait plus où mettre les ordures ménagères; les stockages du SICTOM sont pleins et on ne peut plus en faire d'autres. Depuis longtemps on vous dit que le **tri sélectif** prépare l'avenir; les parents qui ont acheté ce siège pour leur bébé n'ont rien compris, c'est lamentable !

Toutes ces canettes et bouteilles en plastique aplatis ne prendraient que moitié moins de place et en laisserait pour ceux qui



viennent après eux... Cartons et emballages doivent aussi être aplatis, démontés pour tenir le moins de place possible et limiter les débordements des bacs qui donnent une vraiment mauvaise image de **nous** les Pirailons !



Journée atelier de préparation à partir de 10h à la Salle des fêtes le 1^{er} septembre

Parking avenue de Colombier

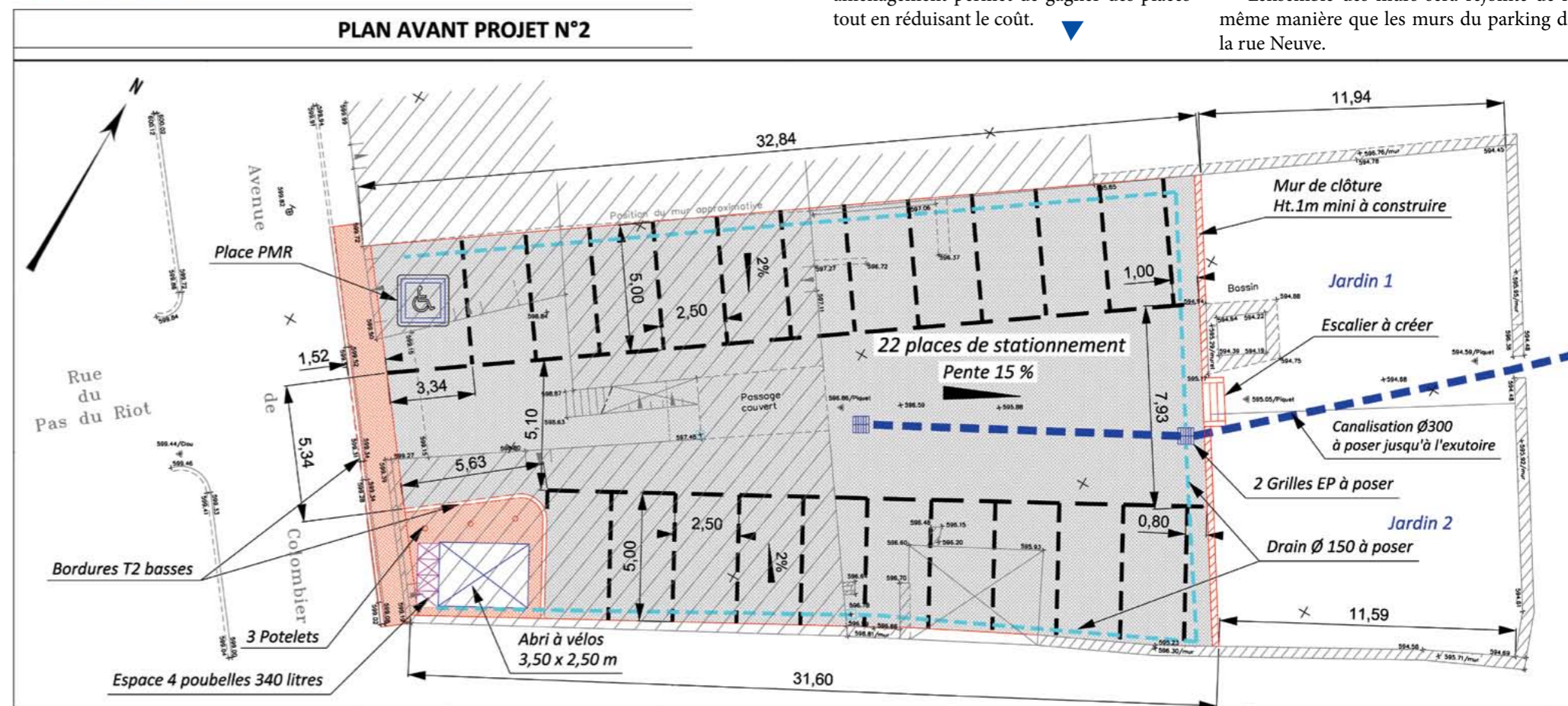
Voici le nouveau plan du parking modifié en commission aménagement. Ce nouvel aménagement permet de gagner des places tout en réduisant le coût.

Les deux jardins de 100 m² restent inchangés; la commune pourra les louer.

L'ensemble des murs sera rejointé de la même manière que les murs du parking de la rue Neuve.

Loire
LE DÉPARTEMENT

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING
18 avenue de Colombier (RD 8)
Commune de Saint Julien Molin Molette



Juillet, août, septembre : dates à retenir

- **Jusqu'au 31 août** : In& Off, 8^e édition
- **Jusqu'au 25 août** : Expo d'été, au rez-de-Chaussée
- **27 juillet** : Chansons dessinées 20h dans le cadre du In&Off, Brasserie du Pilat
- **3 août** : À la découverte des usines-cathédrales, visite guidée à 15h, devant la mairie, Parc naturel régional du Pilat
- **du 9 au 13 août** : Vogue de la Classe
- **12 août** : Défilé de chars des Classes
- **13 août** : Pétanque de la Vogue, Cercle Jeanne d'Arc
- **18 août** : pétanque inter-sociétés, Cercle Jeanne d'Arc
- **24 août** : Mélancolie ouvrière, tourné à Saint-Julien-Molin-Molette, sur Arte
- **1^{er} septembre** : Challenge Pichon, 32 simples, 3 et 4 divisions, Boule du Ternay
- **2 septembre** : Brocante musicale, espace aux 6 Fontaines, Label des chants
- **7 septembre** : Cinémolette
- **8 septembre** : Challenge Jean-Pierre Chomérat, Boule du Ternay
- **15 septembre** : Tables sorties, 2^e édition
- **15 et 16 septembre** : Journées européenne du Patrimoine, Patrimoine Piraillon
- **19 au 26 septembre** : Rencontres nomades 2018, le 3^e rassemblement international de chorales à Saint-Julien.
- **21 septembre** : Cinémolette
- **25 septembre** : Cinémolette, documentaire
- **5 octobre** : Cinémolette
- **7 octobre** : La Molinette, randonnée pédestre, Sou des Écoles
- **19 octobre** : Cinémolette
- **20 octobre** : Grimpée cycliste Pierre Latour, Vélo-club Piraillon
- **30 octobre** : Cinémolette, documentaire

S.I. + In & Off

La permanence du Syndicat d'Initiative est ouverte tous les jours de l'été (sauf lundi) de 10-12h/15-18h jusqu'au dimanche 16 septembre inclus. Rendez-vous pour tous renseignements sur les activités du village (commerces, loisirs, hébergements, sports, randonnées, balad'arts, fêtes...) et alentours et sur l'expo artistique le InOff.

L'expo le InOff 2018, 8^e édition est ouverte tous les jours sauf lundi jusqu'au vendredi 31 août à 18h. Ce sont 15 expositions à visiter dans 15 lieux du village pour découvrir et apprécier les créations d'une trentaine d'artistes piraillons et de la région. Les entrées sont gratuites et accessibles à tous. Se rendre à la permanence du S. I. où sera indiqué le parcours à suivre

suivant les jours et heures de votre arrivée pour visiter les expos.

Contacts : 04 77 51 53 32

Expo InOff sur FB, Instagram et Twitter. Wifi gratuite. Un groupe à consulter pour les infos arts sur FB : *infos arts vu d'ici*.

Exposition sur l'histoire de la soie à Saint-Julien-Molin-Molette à la Maison des Associations à partir du mardi 4 septembre, visible jusqu'aux Journées du Patrimoine les 14, 15 et 16 septembre. Organisée par le Syndicat d'initiative.



"Chez Sonia"

En fin d'année passée, on apprenait la fermeture de l'alimentation générale **Chez Dany** pour cause de départ en retraite bien méritée. Le **27 août prochain**, Saint-Julien verra la réouverture de cette enseigne avec **Sonia Dupinay** à l'accueil. Elle est originaire de Saint-Apollinard et vient s'installer chez nous avec son compagnon **Nicolas Tillmann**, conseiller municipal.

Le passage de témoin entre Dany et Sonia se fait dans la continuité. Le fonctionnement du magasin sera similaire avec les mêmes types de produits (dépôt de pain, rayon charcuterie/fromage, fruits et légumes, alimentation générale) et les mêmes fournisseurs. Nicolas assurera – ainsi que Joël David le faisait –, l'approvisionnement en fruit et légumes. Dany reviendra certainement de temps en temps conseiller ses successeurs. Sonia est très attachée au concept d'épicerie de proximité. Elle a choisi ce nouveau métier pour l'agrément du contact avec la clientèle.

Le magasin sera ouvert tous les jours sauf le mercredi et le dimanche après-midi.

Tous nos vœux accompagnent cette ouverture attendue par beaucoup.

